

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CIFC Global Floating Rate Credit Fund (Le « Fonds ») Un compartiment de CIFC Credit Funds ICAV (l'« ICAV »).

Class A-1 USD Accumulating Shares, ISIN : IE000LZ70M55

Le Fonds est géré par Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (le « Gestionnaire »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de générer des rendements ajustés au risque attractifs sur le long terme par le biais de la gestion d'un portefeuille d'investissements dans des titres de créance américains, britanniques et européens.

Le Fonds vise à atteindre son objectif en investissant principalement dans des tranches de dette notée « Investment Grade » et « Non-Investment Grade » de prêts garantis (« CLO »), qui donnent accès à des prêts et obligations d'entreprises senior garantis aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe. Le Fonds est géré activement et n'est pas géré par rapport à un indice de référence.

En ce qui concerne ses investissements dans des CLO, le Gestionnaire d'investissement tentera de maintenir un portefeuille diversifié entre les émetteurs, les secteurs industriels et les échéances, tout en cherchant à investir dans des titres qu'il estime sous-évalués sur la base d'une analyse fondamentale de ces titres par rapport à leur cours.

Le Fonds investira généralement dans des titres mezzanine émis par des CLO qui sont principalement adossés à un portefeuille diversifié de prêts et d'obligations d'entreprises senior garantis ainsi que dans des titres assortis d'une note « BBB », « BB » ou supérieure délivrée par une Agence de notation reconnue et, dans une moindre mesure, dans des titres notés « B ». Au moins 50 % de la Valeur nette d'inventaire (« VNI ») du Fonds doit être investie dans des liquidités et des titres de créance assortis d'une notation « Investment Grade » à long terme (supérieure ou égale à BBB-) délivrée par une Agence de notation reconnue. Le Fonds investira dans des CLO à la fois sur le marché primaire et sur le marché secondaire.

Le Fonds peut également investir dans d'autres types de titres de créance de toute durée, y compris des titres à taux fixe ou variable émis par des entreprises et des gouvernements, qui sont non cotés ou cotés ou négociés sur des Marchés réglementés aux États-Unis, en Irlande, aux Pays-Bas et dans d'autres pays membres de l'OCDE. Ces titres de créance peuvent comprendre, sans s'y limiter, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et résidentielles et d'autres titres adossés à des actifs, des titres à taux variable,

Pour plus d'informations sur la politique et la stratégie d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Objectif et politique d'investissement » du Supplément du Fonds.

des participations dans des prêts, des titres indexés sur un risque de crédit (« credit-linked notes »), des obligations garanties (« CBO »), des titres municipaux et des titres indexés sur l'inflation.

Le Fonds peut, ponctuellement, investir jusqu'à 50 % de sa VNI dans des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement, et notamment des contrats d'échange sur risque de crédit, des contrats d'échange sur rendement total et des options. Le Fonds peut utiliser des contrats de mise et de prise en pension, des contrats de change à terme, des options de change et des contrats de change à terme de gré à gré à des fins de gestion efficace du portefeuille et/ou de couverture du risque de change.

Dans certaines circonstances, le Fonds peut détenir des dépôts en espèces et/ou des équivalents (tels que des billets de trésorerie à court terme, des certificats de dépôt, des bons du Trésor, des billets à taux variable et des billets de trésorerie à taux fixe ou variable cotés ou négociés sur un ou plusieurs Marchés réglementés), et peut investir jusqu'à 10 % de sa VNI dans d'autres OPCVM tels que des Fonds monétaires éligibles.

La devise de base du Fonds est le dollar américain.

En ce qui concerne les Actions de capitalisation, les revenus sont automatiquement réinvestis dans le Fonds et reflétés dans la VNI par action.

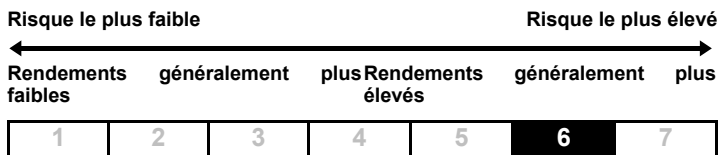
Pour les Actions de distribution, si le produit disponible est suffisant, les revenus sont versés sous la forme d'un dividende, généralement sur une base trimestrielle.

Les investisseurs peuvent acheter et vendre des actions du Fonds chaque mercredi ou, si le mercredi n'est pas un jour ouvrable, le jour ouvrable qui suit immédiatement.

Un jour ouvrable désigne tout jour (sauf les samedis et dimanches) au cours duquel les marchés financiers aux États-Unis et en Irlande sont généralement ouverts ou tout autre jour déterminé par les Administrateurs.

Le Fonds peut convenir aux investisseurs ayant un horizon d'investissement à moyen et long terme.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus est fondé sur des données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds est classé dans la catégorie de risque 6 en raison de la portée et de la fréquence des fluctuations des cours (c'est-à-dire de la volatilité) des investissements sous-jacents référencés par le Fonds, lesquels peuvent ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur de la catégorie d'actions.

Le Fonds n'offre aucune garantie ni protection du capital.

Le Fonds peut être soumis à des risques qui ne sont pas inclus dans le calcul de l'indicateur de risque/rendement. Les principaux facteurs de risque sont les suivants :

Risque de marché : Le risque que le marché baisse en valeur, avec la possibilité que ces changements soient vifs et imprévisibles.

Risque de change : Certains investissements du Fonds sont libellés dans des devises autres que la devise de référence du Fonds (dollar américain), de sorte que les investisseurs peuvent être affectés par des mouvements défavorables de la devise libellée et de la devise de référence. Le Fonds cherche à utiliser des IFD pour se couvrir contre les fluctuations de change, mais rien ne garantit que les tentatives de couverture seront couronnées de succès.

Risque de crédit : Le Fonds peut être affecté négativement si l'émetteur d'un titre de créance ne remplit pas ses obligations de remboursement. La dette des entreprises peut faire l'objet de révisions à la baisse de la note de crédit, ce qui peut entraîner des pertes pour le Fonds. La dette souveraine est soumise au risque que l'entité gouvernementale ne soit pas en mesure de satisfaire le paiement du principal et des intérêts. En achetant des titres de créance, le Fonds assume ce risque d'intérêt. Les investissements de qualité « Non-Investment Grade » présentent une volatilité des cours, une perte du principal et des intérêts, des risques de défaillance et de liquidité plus élevés que les titres mieux notés.

Risque lié aux instruments dérivés : Le Fonds peut investir dans des IFD pour se couvrir contre le risque et/ou augmenter le rendement. Il n'existe aucune garantie que l'utilisation des instruments dérivés par le Fonds dans l'un ou l'autre but soit couronnée de succès. Les instruments dérivés sont soumis au risque de contrepartie (y compris la perte potentielle des instruments) et sont très sensibles aux fluctuations des cours sous-jacents, aux taux d'intérêt et à la volatilité du marché et présentent donc un risque plus important.

Risque opérationnel (y compris la conservation des actifs) : Le Fonds et ses actifs peuvent subir des pertes importantes en raison de défaillances technologiques ou de système, d'erreurs humaines, de violations de politiques et/ou d'une évaluation erronée des parts. Les lois et développements sociaux, politiques et économiques diffèrent selon les régions. Les variations de celles-ci peuvent avoir un impact sur le Fonds, comme tout changement susceptible de survenir en raison du retrait du Royaume-Uni de l'UE (Brexit).

Risque de liquidité : Le Fonds peut investir dans des titres qui peuvent, en raison de conditions de marché négatives, devenir difficiles à vendre ou nécessiter une vente à un prix défavorable. Cela peut affecter la valeur globale du Fonds.

Risque de levier : Le Fonds utilise fortement l'effet de levier. L'effet de levier présente des opportunités d'augmentation tant des rendements que des pertes, car tout événement qui affecte la valeur d'un investissement est amplifié dans la mesure où l'effet de levier est utilisé.

Risque lié aux taux d'intérêt : Les investissements dans des prêts et obligations à effet de levier par le biais de CLO sont sensibles aux niveaux de taux d'intérêt et à la volatilité. L'évolution des taux d'intérêt et des conditions économiques peut entraîner des défauts d'actifs menant à des pertes de crédit susceptibles de nuire au flux de trésorerie, à la juste valeur des actifs et aux résultats d'exploitation du Fonds.

Risque lié aux CLO : Le Fonds investit dans des CLO, couvrant ainsi un large éventail de titres, chacun d'entre eux étant adossé à un type d'actif particulier. Le Fonds peut être exposé à des pertes résultant de défauts de paiement au sein des portefeuilles de CLO. En outre, la liquidité des CLO peut être réduite dans des devises autres que la devise de référence et les fluctuations de ces taux de change peuvent nuire aux rendements des investissements.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez consulter la section intitulée « Considérations spéciales et facteurs de risque » du Prospectus de l'ICAV.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :

Frais d'entrée	None
Frais de sortie	None

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année :

Frais courants	1,00%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances spécifiques :

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Le Fonds n'applique aucun frais d'entrée ou de sortie.

Le montant des frais courants indiqué ici tient compte du plafond des commissions volontaires du Fonds, selon lequel le gestionnaire d'investissement a accepté de plafonner certaines commissions, comme cela est décrit dans le Supplément du Fonds. Le montant des frais courants exclut les commissions de performance et les frais de transaction de portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.

Le Fonds peut imposer un prélèvement anti-dilution pouvant atteindre 5 % pour les souscriptions ou les rachats afin de couvrir les frais de transaction et de préserver la valeur des actifs sous-jacents du Fonds.

Veillez vous reporter à la section « Commissions et frais » du Prospectus de l'ICAV et du Supplément du Fonds pour plus de détails sur les frais et commissions pour les catégories d'actions concernées.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir une indication utile des performances passées.

Informations pratiques

Banque dépositaire : J.P. Morgan SE - succursale de Dublin

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement des informations complémentaires sur l'ICAV, des exemplaires du Prospectus et du Supplément du Fonds, les derniers rapports annuels et semestriels et d'autres informations pratiques sur <https://www.CIFC.com/> et au siège social de l'ICAV.

Informations sur les Catégories d'Actions représentatives : Pour le présent DICI, les Actions de capitalisation Catégorie A-1 en USD ont été choisies comme catégorie d'actions représentative pour toutes les Actions de Catégorie A. Des informations complémentaires sur ces catégories sont disponibles dans le Supplément du Fonds.

Derniers cours des actions/Valeur nette d'inventaire : Les derniers cours des actions seront disponibles sur le site <https://www.CIFC.com/> ou en contactant l'Agent administratif, JPMorgan Hedge Fund Services (Ireland) Limited.

Politique de rémunération : Les détails de la politique de rémunération du Gestionnaire sont disponibles sur le site Internet du Gestionnaire, www.carnegroup.com/resources. Une version papier est disponible gratuitement sur demande auprès du bureau du Gestionnaire.

Conversion d'Actions : Un Actionnaire peut passer d'une catégorie d'actions à une autre, des frais de conversion peuvent s'appliquer. Un avis doit être donné à l'Agent administratif sous la forme pouvant être exigée par l'Agent administratif. Veuillez vous reporter au Prospectus et au Supplément du Fonds pour plus de détails sur la manière d'exercer votre droit d'échange.

Législation fiscale : L'imposition des revenus et des plus-values de l'ICAV et des Actionnaires est soumise aux lois et pratiques fiscales d'Irlande, des pays dans lesquels l'ICAV investit et des territoires dans lesquels les Actionnaires sont résidents à des fins fiscales ou sont autrement soumis à l'impôt.

Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour de plus de détails, veuillez contacter votre conseiller financier.

Déclaration de précision : La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non conformes aux parties pertinentes du Prospectus de l'ICAV.

Fonds à compartiments multiples : Le Fonds est un compartiment de CIFC Credit Funds ICAV, un véhicule irlandais de gestion collective d'actifs constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec séparation de la responsabilité entre les compartiments.

Responsabilité séparée : En vertu de la loi irlandaise, les actifs et les passifs du Fonds sont séparés des autres compartiments de l'ICAV et les actifs du Fonds ne seront pas disponibles pour honorer les engagements d'un autre fonds de l'ICAV.

Ce Fonds est agréé en Irlande et est réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Le Gestionnaire est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.